

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean tenue le 12 janvier 2026 à 16 h 30 au 350, boulevard Champlain Sud à Alma, à laquelle il y avait quorum.

Sont présentes les personnes suivantes :

Membres du conseil d'administration (par Teams)

Madame Marilyn Allard
Monsieur Pier-Charles Boily
Monsieur Jérôme Carette
Monsieur Rémi Dufour
Madame Mélanie Gagnon, présidente
Madame Maude Larouche

Monsieur Steeve Larouche
Monsieur Marc Latour
Monsieur Maxime Latulippe, vice-président
Madame Cynthia Minier
Madame Sandy Tremblay

Sont également présents : monsieur Marc-Pascal Harvey, directeur général, madame Christine Flaherty, directrice générale adjointe et secrétaire générale, monsieur Jean-François Tadros, directeur général adjoint et responsable des Services éducatifs jeunes, monsieur Olivier Bergeron, directeur du Service des ressources humaines et madame Rosa Savona, secrétaire de gestion.

Sont absentes : madame Maézie Caouette, madame Christine Girard et madame Mireille Tremblay

Mot de bienvenue

Madame Mélanie Gagnon, présidente, souhaite la bienvenue à tous.

1. CONVOCATION, CONFORMITÉ DE LA RÉUNION ET QUORUM

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum et la procédure de convocation ayant été respectée, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

2. ORDRE DU JOUR : ADOPTION

CA260112-01 **Sur proposition de monsieur Marc Latour, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance.**

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS POUR LA RÉUNION

Madame Mélanie Gagnon demande si des membres ont des conflits d'intérêts à déclarer en lien avec les sujets à l'ordre du jour.

Selon l'article 19 du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone*, il y a un conflit

d'intérêts pour les membres du conseil d'administration qui sont membres du personnel du Centre de services scolaire pour le point :

- 6.1 « Modification de la structure administrative 2025-2026 des emplois de cadre : consultation ».

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune.

5. AGENDA DE CONSENTEMENT (DÉCISIONS OU INFORMATIONS EN BLOC)

Aucun

6. SUJETS NÉCESSITANT DES ÉCHANGES

6.1. Modification de la structure administrative 2025-2026 des emplois de cadre : consultation

Ce sujet est traité en conformité avec l'article 19 du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone*, lequel article concerne les conflits d'intérêts des membres du conseil d'administration qui sont membres du personnel du Centre de services scolaire.

Monsieur Pier-Charles Boily, directeur adjoint d'établissement par intérim, monsieur Jérôme Carette, membre du personnel d'encadrement et monsieur Rémi Dufour, directeur d'établissement, après avoir eu l'occasion de présenter leurs observations, se retirent de la salle à 16 h 45 pour les délibérations et le vote, et ce, en application de l'article 19 du Règlement. Monsieur Olivier Bergeron, qui participe aux séances du conseil d'administration à titre de membre du personnel d'encadrement, s'est également retiré pour les délibérations et le vote, bien que n'étant pas un membre votant du conseil d'administration.

Considérant que le 26 mai 2025, le conseil d'administration a adopté la structure administrative des emplois de cadre pour l'année 2025-2026;

Considérant le projet de la structure administrative 2025-2026 modifiée soumis au conseil d'administration pour examen;

Considérant qu'avant son adoption, la structure administrative doit faire l'objet d'une consultation auprès des associations représentant les gestionnaires du Centre de services scolaire;

Considérant les explications données par la direction générale;

CA260112-02

Sur proposition de monsieur Steeve Larouche, huit membres sont en accord et deux membres s'abstiennent (étant des membres du personnel, afin de respecter l'article 19 du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone* : Marilyn Allard et Sandy Tremblay). **Les personnes qui s'abstiennent étant réputées se joindre à la majorité, en conséquence, il est résolu à l'unanimité :**

- D'adopter le projet de la structure administrative 2025-2026 modifiée, tel que déposé;
- Que ce projet de structure administrative soit soumis en consultation auprès des deux associations représentant les gestionnaires du Centre de services scolaire et que les réponses à la consultation soient reçues au plus tard le 20 janvier 2026.

Messieurs Pier-Charles Boily, Jérôme Carette, Rémi Dufour et Olivier Bergeron réintègrent la salle à 16 h 51, après le vote sur ce point.

7. AFFAIRES DIVERSES

Aucune.

8. FIN DE LA RÉUNION

8.1. Prochaine réunion

Selon le calendrier des séances 2025-2026, la prochaine réunion publique du conseil d'administration est prévue le mardi 27 janvier 2026, à 19 h.

8.2. Levée de la réunion

CA260112-03

La séance est levée à 16 h 52 sur la proposition de madame Maude Larouche, laquelle est adoptée à l'unanimité.



Mélanie Gagnon
Présidente
du conseil d'administration



Christine Flaherty
Directrice générale adjointe et
secrétaire générale